

États financiers non consolidés

**ASSOCIATION Y.W.C.A.
DE QUÉBEC**

Exercice terminé le 31 mars 2025

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	4
État non consolidé des résultats	6
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	9
Renseignements complémentaires	
Annexe - Apports généraux et subventions	19
Annexe - Frais d'opérations	20
Annexe - Frais généraux et administratifs	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administratrices de

Association Y.W.C.A. de Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Association Y.W.C.A. de Québec (l'« Association »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2025 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association Y.W.C.A. de Québec au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

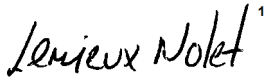
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Donnacona (Québec)
Le 17 juin 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A132669

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de la situation financière

31 mars 2025

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 132 974 \$	1 132 892 \$
Débiteurs (note 3)	16 926	53 747
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	13 249	315 211
Subventions de fonctionnement à recevoir	75 435	139 716
Frais payés d'avance	112 963	69 316
	2 351 547	1 710 882
Réserves de remplacement mobilière et immobilière	229 770	152 627
Réserve hypothécaire - dépôt à terme, 1,20 %, renégociable mensuellement	133 514	252 939
Immobilisations corporelles (note 4)	11 409 405	11 647 715
	14 124 236 \$	13 764 163 \$

	2025	2024
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	484 928 \$	515 414 \$
Dû à la Société immobilière YWCA, sans intérêts	143 669	13 974
Apports reportés afférents aux opérations courantes (note 8)	713 988	396 357
	1 342 585	925 745
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	10 992 936	11 106 106
Apports reportés afférents à la campagne de financement (note 10)	206 898	229 212
Apports reportés afférents à la réserve hypothécaire	133 514	252 939
	12 675 933	12 514 002
Actif net		
Réserve mobilière	90 449	79 931
Réserve immobilière	139 321	72 696
Investi en immobilisations corporelles	416 469	541 609
Grevé d'affectations internes (note 12)	340 380	-
Non affecté	461 684	555 925
	1 448 303	1 250 161
	14 124 236 \$	13 764 163 \$

Au nom du conseil,

Sarah Madreau, administratrice

Mélanie Leduc, administratrice

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Héber- gement	Vie commu- nautaire	Loisirs	Services jeunesses	Adminis- tration	Total 2025	Total 2024
Produits							
Apports généraux (annexe)	453 668 \$	574 092 \$	701 802 \$	104 810 \$	150 450 \$	1 984 822 \$	1 795 923 \$
Subventions (annexe)	2 511 789	500	398 727	129 790	399 017 ¹	3 439 823	3 405 883
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	-	-	396 339	396 339	387 857
	2 965 457	574 592	1 100 529	234 600	945 806	5 820 984	5 589 663
Charges							
Frais d'opérations (annexe)	3 229 410	384 123	1 120 400	336 623	148 716	5 219 272	4 708 180
Frais bancaires (nets des revenus d'intérêts)	-	-	-	-	(39 646)	(39 646)	(35 980)
Amortissement							
Bâtiments	-	-	-	-	334 692	334 692	333 457
Ameublement et équipement	-	-	-	-	86 472	86 472	80 183
Matériel informatique	-	-	-	-	17 817	17 817	15 967
Matériel roulant	-	-	-	-	4 235	4 235	-
	3 229 410	384 123	1 120 400	336 623	552 286	5 622 842	5 101 807
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(263 953) \$	190 469 \$	(19 871) \$	(102 023) \$	393 520 \$	198 142 \$	487 856 \$

¹ Les subventions de l'administration comprennent 308 727 \$ du CIUSSS, 42 840 \$ de Femmes et Égalité des genres Canada, 20 413 \$ de la Ville de Québec, 15 576 \$ d'Emploi Québec et 11 461 \$ du MEIE.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2025

	Réserve mobilière	Réserve immobilière	Investi en immo- bilisations corporelles	Grevé d'affec- tations internes (note 12)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début de l'exercice	79 931 \$	72 696 \$	541 609 \$	- \$	555 925 \$	1 250 161 \$	762 305 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(46 877)	(60 220)	305 239	198 142	487 856
Investi en immobilisations corporelles	-	-	(78 263)	-	78 263	-	-
Contributions aux réserves et affectations	10 518	66 625	-	400 600	(477 743)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	90 449 \$	139 321 \$	416 469 \$	340 380 \$	461 684 \$	1 448 303 \$	1 250 161 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	198 142 \$	487 856 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(396 339)	(387 857)
Amortissement des immobilisations corporelles	443 216	429 607
	245 019	529 606
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	36 821	(15 428)
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	301 962	(315 211)
Subventions de fonctionnement à recevoir	64 281	54 722
Frais payés d'avance	(43 647)	(26 303)
Créditeurs	(30 486)	141 731
Dû à la Société immobilière YWCA, sans intérêts	129 695	13 974
Apports reportés afférents aux opérations courantes	317 631	(91 408)
	1 021 276	291 683
Activités d'investissement		
Variation nette des réserves de remplacement mobilière et immobilière	(77 143)	(23 055)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(204 906)	(150 131)
	(282 049)	(173 186)
Activités de financement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	283 169	124 353
Variation des apports afférents à la campagne de financement	(22 314)	(20 021)
	260 855	104 332
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 000 082	222 829
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 132 892	910 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 132 974 \$	1 132 892 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés Exercice terminé le 31 mars 2025

1. Statut et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de rendre des services d'hébergement et d'activités communautaires. Elle est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers non consolidés de l'Association sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Présentation des états financiers non consolidés

La Société immobilière YWCA – Québec (« Société immobilière ») est un organisme contrôlé par l'Association étant donné que plusieurs de ses actions découlent des décisions prises par le conseil d'administration ou la direction de l'Association.

La Société immobilière, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère des logements sociaux. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

Les états financiers de la Société immobilière n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Association et sont disponibles sur demande.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la période d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et l'évaluation des produits de subventions constatés aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation initiale

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

2.4.2 Évaluation ultérieure

L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

2.4.3 Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, que la direction a l'intention d'affecter aux opérations courantes.

La trésorerie, qui est réservée et pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à long terme.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Matériel roulant	10 ans
Matériel informatique	5 ans

L'œuvre d'art n'est pas amortie.

2.7 Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

2.8 Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède leur valeur de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur de remplacement. Les immobilisations corporelles ayant subi une perte de valeur par le passé ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.9 Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports destinés à financer les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrits à titre d'apports reportés au passif à long terme et virés aux résultats au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes.

Les droits d'inscription aux programmes, services et activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu ou lorsque les services sont rendus.

Les produits d'hébergement, de location et de gestion sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque le client prend possession de la marchandise.

2.10 Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Association constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Association aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Le fonctionnement de l'Association dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Association ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers non consolidés.

2.11 Avantages sociaux futurs

2.11.1 Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.12 Ventilation des charges communes

L'Association ventile certaines charges communes entre les départements selon les clés de répartition suivantes :

- Les frais de contrats d'entretien et les frais directement liés aux services sociaux sont imputés aux services concernés. Les autres frais d'entretien sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun.
- Les frais administratifs sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun.
- Les frais généraux sont répartis entre les services au prorata de leur utilisation des locaux.

3. Débiteurs

	2025	2024
Loyers à recevoir	350 \$	3 761 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	16 576	40 009
Autres	-	9 977
	16 926 \$	53 747 \$

4. Immobilisations corporelles

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	48 011 \$	- \$	48 011 \$	48 011 \$
Bâtiments	13 418 842	2 525 977	10 892 865	11 165 229
Ameublement et équipement	888 819	547 680	341 139	379 413
Matériel roulant	84 700	4 237	80 463	-
Matériel informatique	267 636	232 709	34 927	43 062
Œuvre d'art	12 000	-	12 000	12 000
	14 720 008 \$	3 310 603 \$	11 409 405 \$	11 647 715 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

5. Actifs incorporels

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	12 427 \$	12 427 \$	- \$	- \$
Total des actifs incorporels	12 427 \$	12 427 \$	- \$	- \$

6. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

7. Crédoiteurs

	2025	2024
Fournisseurs	80 852 \$	151 810 \$
Salaires et vacances	304 899	283 476
Frais courus	99 177	60 892
Dû à des organismes	-	19 236
	484 928 \$	515 414 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

8. Apports reportés afférents aux opérations courantes

Les apports reportés afférents aux opérations courantes représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi que le financement reçu au cours de l'exercice et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux opérations courantes sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	396 357 \$	487 765 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	1 063 629	971 916
Montants constatés à titre de produit de l'exercice	(745 998)	(1 063 324)
Solde à la fin de l'exercice	713 988 \$	396 357 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la rénovation et à l'expansion des bâtiments ainsi qu'à l'acquisition d'ameublement, d'équipement et matériel roulant.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	11 106 106 \$	11 369 610 \$
Apports affectés	283 169	124 353
Amortissement comptabilisé aux résultats	(396 339)	(387 857)
Solde à la fin de l'exercice	10 992 936 \$	11 106 106 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

10. Apports reportés afférents à la campagne de financement

En 2014, l'Association a lancé une campagne de financement pluriannuelle visant à recueillir une somme de 1 500 000 \$ en dons et engagements pour le projet de rénovation et d'expansion du bâtiment. Le solde des apports reportés provenant de cette campagne de financement s'élève à 206 898 \$ (2024 - 229 212 \$).

11. Régime de retraite

L'Association contribue au Régime de retraite à cotisation déterminée de son personnel. L'Association et le personnel cotisent conjointement à parts égales au régime de retraite. Les cotisations de l'organisme correspondent à un taux maximum de 3,50 % du salaire admissible.

La contribution de l'employeur au Régime de retraite du personnel imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 54 408 \$ (2024 - 59 055 \$) .

12. Actif net grevé d'affectations internes

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a convenu d'affecter des montants dans les fonds de fonctionnement à la mission et fonds d'immobilisations corporelles.

Au cours des prochains exercices, l'Association ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'a pas défini d'échéancier pour la réalisation des affectations prévues.

L'actif net grevé d'affectations internes se ventile ainsi :

	Fonds de fonctionnement à la mission	Fonds d'immobilisa- tions corporelles	Total
Affectations de l'exercice	250 600 \$	150 000 \$	400 600 \$
Insuffisance des produits sur les charges (dépenses engagées durant l'exercice)	(60 220)	-	(60 220)
	190 380 \$	150 000 \$	340 380 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite Exercice terminé le 31 mars 2025

13. Intérêt économique

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation YWCA Québec (« fondation »). Au cours de l'exercice, la fondation a versée des dons dédiés de 104 484 \$. Les produits constatés totalisent 124 664 \$ et comprennent 20 180 \$ en variation des apports reportés (2024 - 213 880 \$, dont 58 740 \$ en apports reportés) à l'Association. Au cours de l'exercice, l'Association a reçu 42 251 \$ (2024 - 20 796 \$) en honoraires de gestion.

De plus, l'Association a reçu des biens et services de 118 294 \$ comptabilisé dans les frais de fonctionnement en contrepartie des apports généraux.

14. Organisme sans but lucratif contrôlé

Les états financiers sommaires de la Société immobilière sont les suivants :

	2025	2024
Bilan		
Actif	5 520 887 \$	5 403 816 \$
Passif	4 645 646	4 581 239
Actif net	875 241	822 577
Résultats		
Produits	632 094	634 662
Charges	579 430	598 202
Excédent des produits sur les charges	52 664	36 460

L'actif net de la Société immobilière inclut un montant de 134 002 \$ (2024 - 112 062 \$) d'affectations internes relatives à des réserves immobilière, mobilière et pour la gestion hypothécaire.

Il n'y a aucune différence significative entre les méthodes comptables adoptées par l'Association et la Société immobilière.

Au cours de l'exercice, l'Association a comptabilisé des revenus de 18 312 \$ (2024 - 8 400 \$), facturés à la Société immobilière à titre de revenus de gestion, des revenus de 9 816 \$ (2024 - 9 540 \$) à titre de revenus d'honoraires de comptabilité, ainsi que des revenus de 36 480 \$ (2024 - 19 875 \$) à titre de revenus de maintenance. Elle a aussi fait du prêt de personnel à la Société immobilière pour une valeur de 197 040 \$ (2024 - 193 672 \$) en charges salariales sans contrepartie.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant convenu par les parties.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite
Exercice terminé le 31 mars 2025

15. Exposition aux risques financiers

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés aux loyers à recevoir. L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le risque de crédit concernant les subventions à recevoir est limité du fait que les subventions proviennent des pouvoirs publics.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et du montant dû à la Société Immobilière YWCA Québec.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Apports généraux et subventions

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Hébergement	Vie communautaire	Loisirs	Services jeunesse	Total 2025	Total 2024
Apports généraux						
Hébergement	110 159 \$	- \$	- \$	- \$	110 159 \$	112 767 \$
Honoraires de gestion	18 312	-	-	-	18 312	8 400
Location	-	-	55 224	-	55 224	48 452
Loisirs	-	-	599 463	-	599 463	560 525
Partenaires	117 429	38 628	45 719	94 942	296 718	242 413
Ventes	-	535 464	1 396	-	536 860	496 565
Apports de la Fondation YWCA de Québec	207 768	-	-	9 868	217 636	155 140
	453 668 \$	574 092 \$	701 802 \$	104 810 \$	1 834 372 \$	1 624 262 \$
Subventions						
CIUSSS	2 501 588 \$	- \$	- \$	61 745 \$	2 563 333 \$	2 647 946 \$
Secrétariat à la condition féminine	-	-	-	-	-	63 183
Ville de Québec	-	500	398 727	-	399 227	446 537
Programme Carrière Été	10 201	-	-	-	10 201	9 871
Ministère de la Sécurité publique	-	-	-	68 045	68 045	37 500
Femmes et Égalité des genres Canada	-	-	-	-	-	120 963
	2 511 789 \$	500 \$	398 727 \$	129 790 \$	3 040 806 \$	3 326 000 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Frais d'opérations Exercice terminé le 31 mars 2025

	Héber- gement	Vie commu- nautaire	Loisirs	Services jeunesses	Total 2025	Total 2024
Frais d'opérations						
Salaires et charges sociales	1 596 769 \$	185 666 \$	443 626 \$	210 131 \$	2 436 192 \$	2 456 212 \$
Formation	4 338	90	1 528	1 327	7 283	9 870
Adhésion	10 150	175	451	115	10 891	11 577
Entretien et réparations	70 876	29 445	97 680	-	198 001	201 644
Déplacements et représentation	2 996	233	-	574	3 803	5 526
Frais de fonctionnement	380 377	17 603	51 091	3 529	452 600	372 748
Publicité et promotion	-	9 288	41 665	76	51 029	29 627
	2 065 506	242 500	636 041	215 752	3 159 799	3 087 204
Transfert des frais généraux et administratifs (annexe)	1 163 904	141 623	484 359	120 871	1 910 757	1 570 447
	3 229 410 \$	384 123 \$	1 120 400 \$	336 623 \$	5 070 556 \$	4 657 651 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Frais généraux et administratifs

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Administration	Bâtiment	Total 2025	Total 2024
Frais généraux et administratifs				
Salaires et charges sociales	835 133 \$	251 725 \$	1 086 858 \$	811 582 \$
Formation	44 049	-	44 049	1 310
Fonds de pension	15 124	2 274	17 398	18 901
Adhésion	5 217	-	5 217	7 023
Assurances	23 860	32 735	56 595	43 401
Contrat d'entretien	-	11 844	11 844	6 986
Coûts associatifs	56 978	-	56 978	47 622
Entretien et réparations	-	176 260	176 260	158 925
Fournitures de bureau	7 104	-	7 104	2 247
Déplacements et représentation	28 233	17	28 250	8 377
Frais de fonctionnement	26 369	343	26 712	27 175
Honoraires	117 543	5 369	122 912	140 906
Informatique	80 877	825	81 702	50 087
Publicité et promotion	19 605	32	19 637	9 336
Taxes municipales	-	20 520	20 520	84 895
Télécommunications	6 902	5 610	12 512	10 431
Électricité	-	136 209	136 209	141 243
	1 266 994	643 763	1 910 757	1 570 447
Transfert aux frais d'opérations	(1 266 994)	(643 763)	(1 910 757)	(1 570 447)
	- \$	- \$	- \$	- \$